



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Communication Procurement Directorate/Direction de
l'approvisionnement en communication
360 Albert St. / 360, rue Albert
12th Floor / 12ième étage
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet AAFC Buy Canadian	
Solicitation No. - N° de l'invitation 01B68-200788/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client 01B68-20-0788	Date 2020-02-03
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$CZ-002-78355	
File No. - N° de dossier cz002.01B68-200788	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-02-18	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Ivany, Chris	Buyer Id - Id de l'acheteur cz002
Telephone No. - N° de téléphone (613) 993-0048 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 949-1281
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La raison de cette modification est d'inclure des questions et réponses.

Question 3 :

À la section F2.2, C1, il est indiqué que « l'échantillon de matériel de création ne sera pas inclus dans le nombre maximal de deux pages ». Cela signifie-t-il que les échantillons de matériel de création sont exclus de la limite de pages?

Réponse 3 :

Ils ne seront pas pris en compte dans la limite.

Question 4 :

À la section F2.2, C1, la description de notre processus de traduction/adaptation est-elle exclue de la limite de deux pages pour l'étude de cas?

Réponse 4 :

La description sera incluse dans la limite de deux pages.

Question 5 :

À la section F2.2, C1, l'échantillon de matériel de création peut-il comprendre une vidéo? Si oui, quelle serait la meilleure façon de la fournir? (Comme il est indiqué à la page 39, vous n'accepterez pas de liens ou d'adresses URL.)

Réponse 5 :

Nous pouvons accepter des vidéos, mais uniquement via Connexion postel. Il est aussi acceptable d'inclure des captures d'écran dans la version papier ou électronique.

Question 6 :

Si nous fournissons des copies imprimées de notre proposition, devrions-nous fournir nos échantillons de matériel de création sur une clé USB?

Réponse 6 :

Le matériel de création devrait figurer dans la copie imprimée. La section C1 prévoit deux pages de texte, suivi du matériel de création (le matériel de création n'est pas pris en compte dans la limite de deux pages).

Question 7 :

À la page 40 de la demande de propositions, sous la rubrique O1 – Expérience de l'entreprise, il y a deux cases à cocher :

- la première concerne une campagne multimédia nationale dont le budget était d'au moins 1 M\$ et qui a été menée au cours des quatre dernières années;
- la deuxième concerne la gestion de partenariats ou d'événements expérientiels de portée nationale.

Nous présumons que l'expérience décrite dans ces deux exigences ne doit pas nécessairement provenir du même cas.

Réponse 7 :

Non, elle ne doit pas provenir du même cas.

Question 8 :

L'entrepreneur satisfait à la première partie de l'exigence O1 en répondant à la section C1 – Expérience du soumissionnaire, à la page 41. Cherchez-vous des preuves de l'expérience du soumissionnaire dans la gestion de partenariats ou d'événements expérientiels de portée nationale (deuxième partie de l'exigence O1)? Si oui, pouvez-vous donner des précisions sur la meilleure façon de fournir des preuves à l'appui?

Réponse 8 :

Nous ne demanderons pas de preuves. Le fournisseur doit simplement déclarer lui-même qu'il possède cette expérience.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.